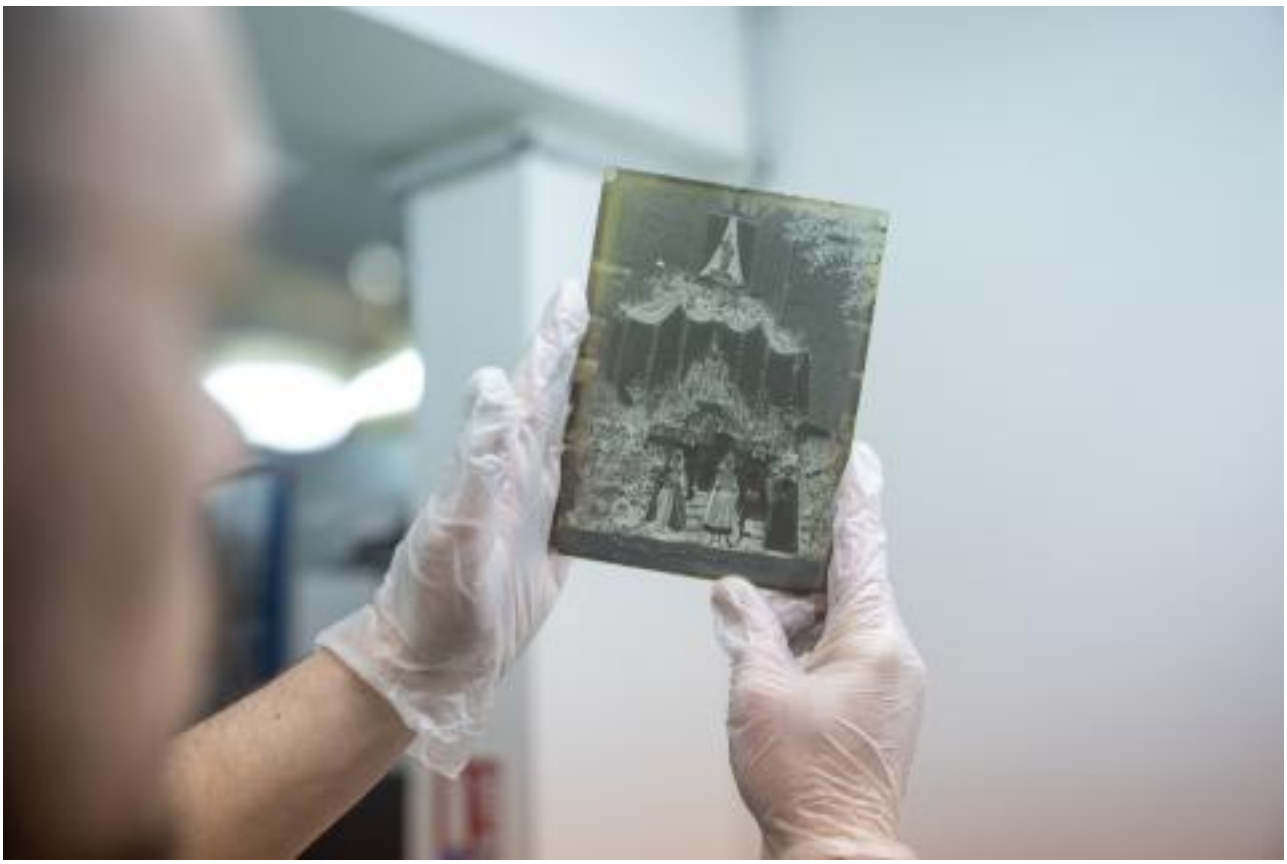


Photos, courriers, enregistrements vidéos ou sonores… sont autant de trésors pour l'histoire commune. Chaque souvenir a son importance à petite ou grande échelle.

Les Archives municipales ont pour vocation d'accueillir, préserver et valoriser les archives des particuliers, des associations ou encore des fonds entrés par voie extraordinaire comme les archives des entreprises… Ces entrées qui font la plupart du temps l'objet d'un don ou d'un dépôt, peuvent rester propriété des usagers et sont transmissibles par voie de succession.

**Donnez et contribuez à la mémoire de la ville**

Que ce soit dans notre vie personnelle, professionnelle ou encore associative, nous produisons tous, parfois sans nous en rendre compte, des documents d'archives revêtant ainsi un intérêt patrimonial pour la commune. Il peut s'agir :

- de photographies ou d'esquisses ;
- de plans ;
- de correspondances ;
- de journaux ou carnets de route ;
- d'affiches ou de tracts ;
- d'enregistrements audio ou vidéo
- de témoignages.

Rapprochez-vous du pôle Archives de Pontault-Combault pour plus de renseignements.

**URL de la source (modifié le 18/04/2025 - 09:14):** https://www.pontault-combault.fr/ma-ville/archives-et-patrimoine/laissez-votre-empreinte-dans-la-ville